



# Venez faire partie du CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES DE MIRABEAU

## Article 29 Convention internationale des droits de l'enfant :

« ...les États parties s'engagent à préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié... »

Désormais dans beaucoup de villages, ce ne sont plus les adultes qui décident de tout ! De nombreux Conseils Communaux de Jeunes ont été créés depuis quelques années. Ils permettent aux jeunes de faire part de leurs idées et de réaliser les projets qui leur tiennent à cœur.

A Mirabeau, le conseil communal souhaite mettre en place un Conseil Communal de Jeunes. Les jeunes conseillers seront entourés des élus adultes pour mener à bien leurs missions.

Représentant les enfants de la commune, le CCJ relaiera les informations concernant la commune aux autres enfants. Il devra être force de propositions dans différents domaines en vue d'améliorer le cadre de vie des jeunes Mirabeliens.

## Le CCJ c'est quoi ?

Le Conseil Communal des Jeunes se réunit 2 à 3 fois par an en séances plénières pour proposer des projets.

Ensuite les jeunes travaillent (en petit groupe) au sein d'une commission pour préparer et mettre au point avec les services municipaux compétents les projets « adoptés » en séance plénière avec les élus adultes.

Il existera trois commissions :

- Environnement
- Animation et culture
- Sport, loisirs

## Qui fait partie du CCJ ?

Le Conseil Communal des Jeunes est composé d'enfants habitant à MIRABEAU - du CM2 à la 3ème - ayant reçu l'accord de leurs représentants légaux.

## Les missions du CCJ

Le Conseil Communal des Jeunes a pour objectif d'associer les jeunes à la vie de la commune afin qu'ils apportent leurs points de vue et leurs idées sur les projets actuels ou futurs de la commune.

## Les objectifs visés par le CCJ sont les suivants :

- Mettre en lien les différentes personnes pour intégrer au mieux chaque catégorie d'habitants, prendre en compte leurs avis, leurs besoins ;
- Faire l'expérience d'une participation active des jeunes à la vie du village en partenariat avec les élus ;
- Avoir un rôle auprès des jeunes en rapportant leurs avis sur les projets de la commune ;
- Donner aux jeunes conseillers la possibilité de construire des projets dans l'intérêt général et de participer à la vie locale avec les adultes (cérémonies, fêtes, inaugurations...) ;
- Faire découvrir aux jeunes leur rôle au sein de la citoyenneté par le biais de débats, de votes et du respect des autres ;
- Favoriser la participation des jeunes à la vie locale ;
- Accompagner les jeunes dans la définition de projets et leur mise en œuvre ;
- Ouvrir la gestion de la vie locale au public jeune ;
- Développer un mode de dialogue entre les jeunes et les élus ;
- Permettre aux jeunes de donner leur avis et d'influencer les projets de la collectivité ;
- Développer des rencontres intergénérationnelles.

## Je souhaite être membre du CCJ

Pour participer au CCJ, il suffit de remplir les conditions suivantes :

Habiter à Mirabeau

Être élève en CM2, 6ème, 5ème, 4ème ou 3ème

Avoir l'autorisation de ses parents

Envoyer un mail avec ses coordonnées à [mairie-mirabeau04@wanadoo.fr](mailto:mairie-mirabeau04@wanadoo.fr)